



UNITÉ HYDROGRAPHIQUE SERRE

72 593 habitants

451 Km de masses d'eau « cours d'eau »

1 745 km²

Avec 70 % de cultures, 12 % de forêts et 12 % de prairies, ce territoire présente une urbanisation concentrée près des cours d'eau et près de Laon.

Les principaux enjeux sont :

- la réhabilitation et la fiabilisation des systèmes d'assainissement notamment sur les STEU Crécy-sur-Serre, Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt,
- un schéma directeur de gestion des eaux pluviales est à préconiser,
- la lutte contre les ruissellements et l'érosion, présents sur tout le bassin de la Serre,
- la restauration de la dynamique fluviale naturelle et de la diversité des habitats sur l'ensemble du bassin,
- la poursuite des actions en faveur de la restauration de la continuité écologique notamment sur les cours d'eau classés liste II (le Péron, la Serre aval, la Souche),
- la préservation des milieux à fort intérêt patrimonial (marais de la Souche, les landes de Versigny) avec le maintien et/ou l'amélioration des pratiques sur les prairies humides,

- la mise en place d'une gestion concertée de la ressource dans le bassin de la Souche,
- la diminution des pollutions diffuses est particulièrement un enjeu sur ce bassin.

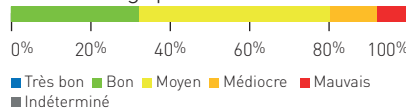
Le bassin de la Serre est classé en zone de tension quantitative à cause des prélèvements importants nécessitant de mieux connaître leur impact et gérer quantitativement ces ressources.

La masse d'eau souterraine FRHG206 est fortement dégradée (notamment le long des vallées alluviales de la Serre et de la Souche) et impacte l'alimentation en eau potable notamment sur le sud. Des plans d'actions sur les captages prioritaires et plus particulièrement en priorité sur les captages de Monceau le Neuf, Thiernu, Plomion, Montcornet et Versigny devront être développés.

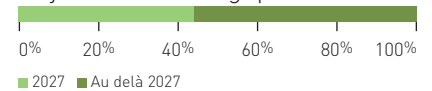
La ressource en eau potable est impactée, et les efforts pour protéger les captages devront être particulièrement importants.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	25
Lac	0
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	3

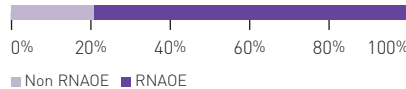
État écologique ESU



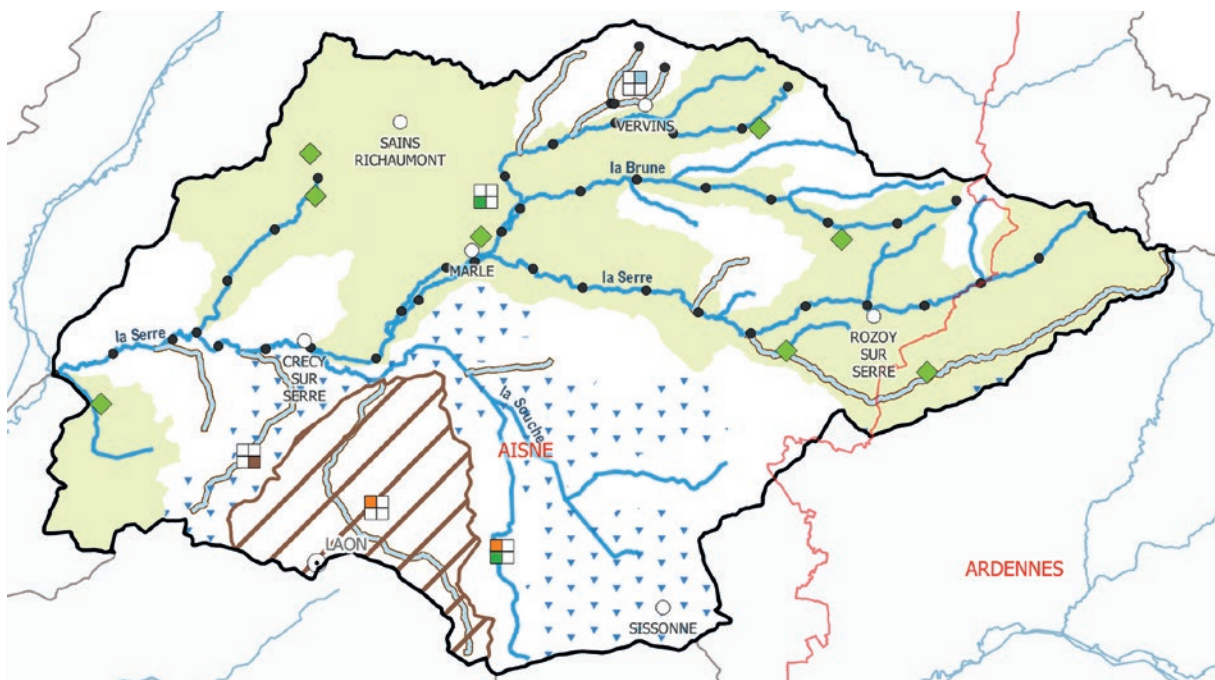
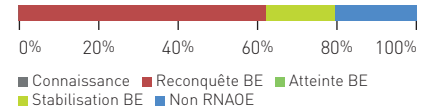
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



SAGE nécessaire identifié dans le SDAGE

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
SERRE

VO.13

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	4				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	7				
ASS0502	Equipement d'une STEP Hors Directive ERU	7				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	4				
Réduction des pollutions des industries						
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	4				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	7				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	7				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	18				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	14				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	14				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	18				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	22				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	14				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	11				
Gouvernance						
GOU0201	Mettre en place ou renforcer un SAGE	100				
GOU0301	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation	4				